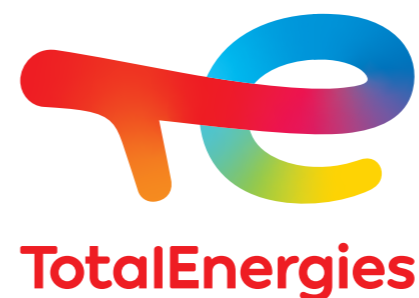


#### TotalEnergies SE

2 place Jean-Millier  
92400 Courbevoie - France  
Tél. +33 (0) 1 47 44 45 46  
Capital Social :  
6 601 073 322,50 euros  
542 051 180 RCS Nanterre



Pour consulter  
la brochure



# Préserver la biodiversité

## Notre ambition

Acteur majeur de la transition énergétique, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

La Compagnie s'engage à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies, dont ceux liés à la préservation de la biodiversité.

Consciente des enjeux de gestion de l'environnement et d'utilisation des ressources naturelles de la planète, TotalEnergies veille à limiter les impacts environnementaux de l'ensemble de ses projets et opérations selon la logique d'action Éviter-Réduire-Compenser.

À l'occasion de la préparation du Plan mondial de la Biodiversité des Nations unies, TotalEnergies réaffirme ses engagements en faveur de la biodiversité.

# Nos engagements

## 1 Respecter nos zones d'exclusion volontaire

- Nous nous engageons à reconnaître la valeur universelle des zones du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, en ne menant aucune activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans ces zones.
- Nous nous engageons à ne conduire aucune activité d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique.
- Nous nous engageons à rendre compte publiquement de la mise en oeuvre de ces engagements.

### COMMENT ?

- **En publiant, chaque année, une carte de nos licences dans les zones de glace de mer arctique sur [totalenergies.com](https://totalenergies.com).**
- **En mettant à jour, chaque année, un atlas interne des zones UNESCO, sur la base des données publiques de l'UNESCO et en comparant la liste des nouvelles zones à celle de nos activités.**

## 2 Gérer la biodiversité dans nos nouveaux projets

- Nous nous engageons à mettre en place des plans d'action en faveur de la biodiversité pour chaque nouveau projet sur un nouveau site situé dans les zones d'intérêt pour la biodiversité que sont les zones UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) I à IV et les zones Ramsar. Le plan d'action est mis en oeuvre, au plus tard, au démarrage du site.
- Nous nous engageons à produire un impact positif sur la biodiversité, attesté par une institution tierce, pour chaque nouveau projet qui se situerait dans une zone d'intérêt prioritaire pour la biodiversité que sont les zones UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) I à II et les zones Ramsar.

### COMMENT ?

- **En publiant, chaque année, le nombre de plans d'action biodiversité déployés ou en cours de préparation et en rendant compte des résultats.**
- **En publiant, chaque année, les résultats de nos plans d'impact positif net.**
- **En publiant les attestations de gain net de biodiversité de nos projets.**

## 3 Gérer la biodiversité sur nos sites existants

- Sur chacun de nos sites importants pour l'environnement\*, certifiés au standard ISO 14001:2015, nous nous engageons à déployer un plan d'action en faveur de la biodiversité et à rendre compte de la mise en oeuvre de ce plan auprès de nos parties prenantes.
- Lorsqu'un site cesse son activité, nous nous engageons à étudier la création de zones riches en biodiversité (habitats pour espèces rares, sanctuaires de biodiversité, ...) comme une des options de remise en état de ce site.

\*Tous les sites en production de l'exploration-production, les raffineries, les sites de pétrochimie et de polymères, les centrales électriques à gaz.

### COMMENT ?

- **En déployant les plans d'action en faveur de la biodiversité sur la période 2021-2025, et ce en trois étapes : état des lieux, définition d'un plan d'action, mise en oeuvre et communication des résultats.**
- **En sensibilisant les équipes de chacun de ces sites à la biodiversité.**
- **En étudiant la possibilité de transformer nos anciens sites en zones de biodiversité.**
- **En communiquant la progression et les résultats des programmes publiquement, localement et sur [totalenergies.com](https://totalenergies.com).**

## 4 Promouvoir la biodiversité

- Nous nous engageons, dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de TotalEnergies Foundation, à soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la biodiversité et des actions de recherche dans le domaine de la biodiversité concernant les zones littorales et les océans.
- Dans le cadre du programme Action! de TotalEnergies Foundation pour promouvoir l'engagement citoyen des collaborateurs de TotalEnergies, nous nous engageons à proposer à nos salariés des journées d'action en faveur de la biodiversité.
- Nous nous engageons à partager les données biodiversité, collectées dans le cadre de nos études environnementales, avec la communauté scientifique et le grand public.

### COMMENT ?

- **En publiant chaque année, la liste des projets soutenus et des partenaires financés, en France et à l'international, ainsi que leurs résultats.**
- **En évaluant et en publiant nos indicateurs de performance (par ex. nombre de jeunes sensibilisés et formés, nombre de collaborateurs engagés sur ces sujets en France et à l'international).**
- **En partageant chaque année, sur la plateforme internationale de partage de données biodiversité *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF), les données de biodiversité de cinq projets ou sites et en rendant compte de ce partage.**
- **En collaborant avec le Centre de Surveillance de la Conservation de la Nature des Nations unies (UNEP-WCMC) à la cartographie des zones sensibles et prioritaires.**